

Organisation d'un atelier de formation au profit des avocats de la région d'Oran

La Cour constitutionnelle a organisé , jeudi 19 mai 2022, en partenariat avec le programme des nations unies pour le développement, un atelier de formation, au profit des avocats de la région d'Oran, sur l'exception d'inconstitutionnalité, intitulé : Implication des professionnels de droit dans la mise en œuvre de L'exception d'inconstitutionnalité.

Les sessions de cet atelier ont été marquées par la participation de trois membres de la Cour constitutionnelle et d'experts algériens et étrangers de trois pays, la Jordanie, la Belgique, et la France.

<https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/05/AtelierOran.mp4>